

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

En cette rentrée 2018, voilà un peu plus d'un an que le président Macron et son gouvernement sont au pouvoir.

Les françaises et les français prennent conscience progressivement du **caractère injuste et inefficace de leur politique**. Malgré cela, nos gouvernants poursuivent dans une voie qui favorise les plus riches et malmène les plus faibles. La rentabilité économique à court terme est la justification de toutes les mesures. La conception même du pouvoir s'aligne sur les pratiques managériales au détriment du pacte républicain qui avait pour but la construction d'une société de citoyens libres, égaux et fraternels.

« L'affaire Benalla » illustre la **conception macronienne du pouvoir**. Tout procède du chef, du patron qui défend avant tout ses intérêts propres et ceux de son cercle rapproché. La start-up nation, c'est un point d'arrêt au projet d'une société solidaire. Le pouvoir des uns devrait limiter le pouvoir des autres pour maintenir le cap de l'intérêt général.

La violence est la signature de cette politique : violence contre les personnes migrantes, violence contre les manifestants, violence contre les retraité(e)s dont le pouvoir d'achat s'érode sans fin, violence contre les salarié(e)s par des législations régressives, violence même contre l'institution parlementaire et, en résumé, violence contre l'ensemble de la société.

En matière d'éducation, alors que le ministre nous parle d'école de la confiance, il agit en **absence presque totale de concertation** avec les acteurs ou leurs représentant(e)s sur l'ensemble des sujets. Programmes, organisation du système scolaire, réforme de la Fonction publique... : aucune des décisions prises sur des sujets structurant nos métiers ne fait l'objet d'un dialogue sincère ni d'une élaboration partagée. Et c'est par voie de presse que la communauté éducative prend connaissance des réformes promulguées, dans leur dos, pendant l'été.

L'Education nationale ne pourra pas sortir indemne des politiques austéritaires qui animent le projet intitulé « **CAP 2022** » dont la seule obsession est la réduction des coûts au détriment des serviteurs et des usagers du service public.

En cette nouvelle rentrée, le ministère veut imposer, à toutes forces, une « **culture de l'évaluation** » sur le modèle anglo-saxon qui a fait des ravages et qui commence à être remise en cause. Sous couvert de proposer des instruments d'analyse aux enseignants et un meilleur accompagnement des élèves, il ne s'agit rien de moins que d'inscrire notre système éducatif dans un pilotage aux résultats allant de pair avec la fin du paritarisme.

Voilà donc où serait la modernité pour notre ministre, dans la copie conforme d'un système qui a d'ores et déjà échoué à assurer la réussite des élèves. Cette marche au pas cadencé vers la

déconstruction de notre modèle d'Education nationale, garantissant à tous, un égal accès à la réussite scolaire, ne saurait être acceptée par le corps enseignant ! Alors même que les enseignants demandent plus de reconnaissance et de stabilité, ce gouvernement répond par toujours plus de mépris et de précarité.

Le recours aux **enseignants contractuels** devait être exceptionnel. Il devient un mode de gestion puisque la liste complémentaire du CRPE n'a pas été épuisée. L'école fait appel pour assurer des besoins pérennes à un nombre croissant de contractuels ou des services civiques corvéables et jetables. C'est inadmissible ! Il est temps de recruter des fonctionnaires en nombre suffisant et rémunérés dignement pour assurer les besoins de nos élèves. Le **PPCR** doit être accéléré.

Les **mesures de carte scolaire** d'ajustement n'ont pas permis de répondre à toutes les situations qui méritaient une ouverture même avec la récupération de quatre postes RASED pour ouvrir les classes indispensables. Il était évident que sans moyens supplémentaires pour assurer la mesure des dédoublements de CP et CE1 en éducation prioritaire, il faudrait redéployer les moyens existants. Les faits sont têtus et discréditent le discours bien rôdé du ministre de l'Education nationale : la mesure emblématique des CP et CE1 dédoublés qui ne devraient pas dépasser 15 élèves ne peut être assurée partout (2 CE1 à 16 élèves et 1 CE1 à 17 élèves dans une école de Clermont-Plaine) et l'argument de la nécessité de diminuer les effectifs afin d'assurer l'inclusion scolaire n'a pas été entendu. La perpétuelle gestion de la pénurie épuise nos collègues.

Nous allons étudier la dernière phase des mutations mettant fin au premier stress de l'année voire de la carrière. Si la nouvelle procédure permet à tous les enseignants de postuler sur tous les postes y compris les dernières créations, il manque à cette CAPD les personnels concernés. Nous réitérons la possibilité pour l'année prochaine d'expérimenter un mouvement avec **choix en direct**.

Enfin, le SNUipp avec la FSU rappellent la bataille que les organisations syndicales ont engagé contre les projets du gouvernement qui veulent **supprimer le paritarisme** pour une meilleure déconcentration managériale, en supprimant les CHSCT ainsi que les compétences des représentants des personnels dans les commissions administratives paritaires. Nous refusons ces projets réactionnaires et demandons le respect et l'amélioration de nos droits.

Les élues à la CAPD,
Régine DUMAS & Laëtitia POINTU



The banner features a green background with a white line graph on the left. The graph shows a peak and a subsequent decline. Below the graph is the logo for SNUipp 63 FSU, which includes a stylized figure with arms raised. To the right of the graph, the text 'CAPD et CHSCT en danger' is written in purple. Below this, a horizontal line separates the text 'Agissez avec le SNUipp' in red from the text 'NON aux projets du gouvernement' in black.

CAPD et CHSCT en danger

Agissez avec le SNUipp

NON
aux projets du
gouvernement

SNUipp-FSU 63 - Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs de collège

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ Snu63@snuipp.fr